

REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

ROME

Le sens de ses paroles. — On se rappelle les graves paroles prononcées par le Chef de l'Église dans son Allocution consistoriale : « C'est principalement au Pontife romain, en tant qu'établi par Dieu comme suprême interprète et défenseur du droit éternel, qu'il appartient d'affirmer qu'il n'est jamais permis à personne, sous quelque prétexte que ce soit de faire violence à la justice. »

Le gouvernement belge remercia le Saint-Père de ces bonnes paroles. Le plénipotentiaire allemand à Rome, lui, risqua, au nom de son Souverain, une plainte en lisant devant le Pape le texte que nous venons de citer.

Benoît XV eut un sourire et répondit avec calme : « Je n'ai nommé personne. Si vous vous sentez atteints, à qui la faute ? »

Souhait du Pape. — Le Pape a reçu en audience Mgr Deploige, président de l'Institut supérieur de philosophie à l'Université de Louvain. Celui-ci présenta à la bénédiction de Sa Sainteté le drapeau belge, qu'il se proposait de porter ensuite à Paray-le-Monial. « Je bénis de grand cœur ce drapeau, dit le Souverain Pontife, et je demande au Sacré-Cœur non seulement de sauver la Belgique, mais de la restaurer dans toute sa prospérité antérieure, et de la rendre plus belle et plus grande que jamais. »

Palme d'honneur. — Il est d'usage que le Pape offre la Palme du dimanche des Rameaux, bénite par Lui, à la personne qu'il veut honorer d'une manière spéciale.

Or cette année, S. S. Benoît XV l'a envoyée à M^{lle} Van den Heuvel, fille du nouvel ambassadeur de Belgique auprès du Vatican.

FRANCE

Vœu de S. E. le card. Luçon. — Le dimanche de la Passion, S. E. le cardinal Luçon est monté en chaire dans une des églises de Reims toujours ravagée par les obus allemands ; et après avoir prononcé une allocution des plus touchantes sur les attentats dont sa cathédrale est la victime depuis le 19 novembre 1914, au nom de toute la ville, il a formulé le vœu suivant :

Nous faisons vœu :

Si, au moment de la délivrance de la ville, la cathédrale reste réparable et peut être conservée au culte, d'y célébrer solennellement en actions de grâces, chaque année, pendant dix ans, le vendredi, fête du Sacré-Cœur de Jésus, une journée d'adoration du Très Saint Sacrement, à laquelle le clergé et les fidèles de toute la ville, seront invités à prendre part.